

Zeitschrift: Familienforschung Schweiz : Jahrbuch = Généalogie suisse : annuaire
= Genealogia svizzera : annuario

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung

Band: 37 (2010)

Artikel: Famille Jeanneret-Grosjean, communière du Locle, bourgeoise de Valangin

Autor: Borel, Pierre-Arnold / Borel, Jacqueline

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-697784>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Famille Jeanneret-Grosjean, communière du Locle, bourgeoise de Valangin

Jacqueline et Pierre-Arnold Borel

Zusammenfassung

Das Ehepaar Borel schildert eine der ältesten Familien von Le Locle. Man erfährt, wo die Jeanneret-Grosjean wohnten, was sie kauften, was sie steuerten. Zitate aus alten Quellen untermauern die Geschichte.

Pierre-Arnold Borel geht wie immer vom 20. Jahrhundert nach rückwärts, soweit es überhaupt möglich ist. Farbige Einzelheiten werden berücksichtigt. So war Jules Ami Jeanneret-Grosjean (1844-1927) der Reihe nach Bäcker, Laternenanzünder, Polizist, Uhrmacher. Noch mit 80 Jahren wanderte er zu Fuss weite Strecken. Zwar löste er zur Sicherheit Eisenbahnfahrkarten, benützte sie aber kaum. Er genoss es, im alten Neuenburger Patois zu sprechen.

Am oberen Ende steht Yermin, der um 1421 lebte. Sein Sohn Jenenet war damals schon erwachsen. Dessen Sohn Jehanneret Yermin wurde der Vater von Estérenin. Weiter geht die Reihe über Jehan Yermin, Petitjehan und Jehan Grosjehan. Der Übername dieses starken Mannes sollte sich später der Familie erhalten. Sein Sohn hieß Henry, der Enkel Abraham. Dessen Sohn nannte sich Daniel Jeanneret-Grosjean (*dit le Vieux*) und sein Sohn Daniel Jeanneret-Grosjean (*dit le Jeune*). Dann erscheinen wieder ein Abraham, ein Daniel und neu ein Jean Pierre, nun immer mit dem Doppelnamen Jeanneret-Grosjean. Es folgen zwei François Louis. Der erste wurde 1754 geboren; der zweite lebte 1773-1842. Endlich kommt Jean Samuel (1810-1853). Seine Witwe, Marie Philippine, hat den Gatten lange überlebt (1807-1892). Die acht Kinder (darunter Jules Ami), die beim Tod des Vaters 5 bis 19 Jahre zählten, hat sie fertig auferzogen und den Unterhalt als Spitzenklöpplerin verdient. Manche der Männer waren gleichzeitig Bauern und Uhrmacher.

Fesselnd erleben wir, wie früher die genauen Lebensdaten noch fehlen, wie erst spät die Namen der Frauen mit genannt werden und wie das Bild der Familien immer klarer wird. Oder, in umgekehrter zeitlicher Folge, wie die Nachrichten spärlicher fliessen.

Jules Ami Jeanneret-Grosjean est le fils de Jean-Samuel et de Marie Philippine Vogt. Né le 24 mai 1844 aux Eplatures, mairie du Locle, baptisé au moutier de la Ville le 13 juillet suivant. Son parrain est Christ Dällenbach, son grand oncle; sa marraine est Marianne Matthey, épouse du parrain. Il décède le 9 février 1927 à l'hôpital du Pasquart à Bienne. Il est enseveli au cimetière de Péry, où il était domicilié¹. Il s'est marié à La Chaux-de-Fonds le 23 juin 1875 avec Fanny-Louise Gorgerat, fille de David Frédéric², originaire de Boudry, et de Marie Philippine Miéville, de Colombier, née le 20 avril 1851 à Boudry, décédée le 14 décembre 1913 à Peseux. Avant son mariage, elle fut éducatrice de la petite enfance en Pologne. Leurs quatre enfants, nés à La Chaux-de-Fonds, sont:

Jules Ferdinand, né en 1876, décédé à quelques mois.

Jules Samuel, 1878-1958, négociant en textiles aux Magasins Juventuti à la Chaux-de-Fonds (confection pour messieurs, chemiserie, trousseaux), député au Grand conseil neuchâtelois, administrateur de la Banque cantonale neuchâteloise. Il a épousé, en 1906, Hélène Jeanneret, institutrice. Jean Samuel, leur fils, né en 1907, était docteur en droit.

Frédéric Louis, né en 1880, soutier dans la marine marchande, meurt lors du naufrage de son navire pendant la guerre de 1914-18.

Mathilde, née le 26 décembre 1886 à la rue du Coq, dans la maison de famille Jeanneret, maîtresse de piano, a fait ses études à Neuchâtel, décédée à Brot-Dessous en 1965. Elle a épousé, en 1915, Arnold Oscar Borel, fils de Fritz Arnold, né le 30 septembre 1883 à Couvet, originaire de Couvet et Neuchâtel. Maître ébéniste; il est décédé en 1922.

Quelques traits de la vie de Jules Ami Jeanneret:

Son enfance s'écoule à la ferme des Eplatures. Il y voit passer le premier train sur la ligne du Locle et assiste à l'inauguration de celle-ci "...il roula si vite que je n'arrivais pas à le suivre à la course, même avec mes longues jambes!..."

Lorsque Jules a terminé son apprentissage de boulanger, il part, à pied, en France pour son tour de compagnonnage. Il supplie son frère Alcide de lui faire un brin de conduite. Arrivés à Besançon, Alcide lui dit: "Maintenant, débrouille-toi, je rentre à la maison..." à pied évidemment.

¹ Sa pierre tombale est déposée contre le mur du cimetière

² Il fut membre, en 1848, de l'assemblée constituante de la République neuchâteloise

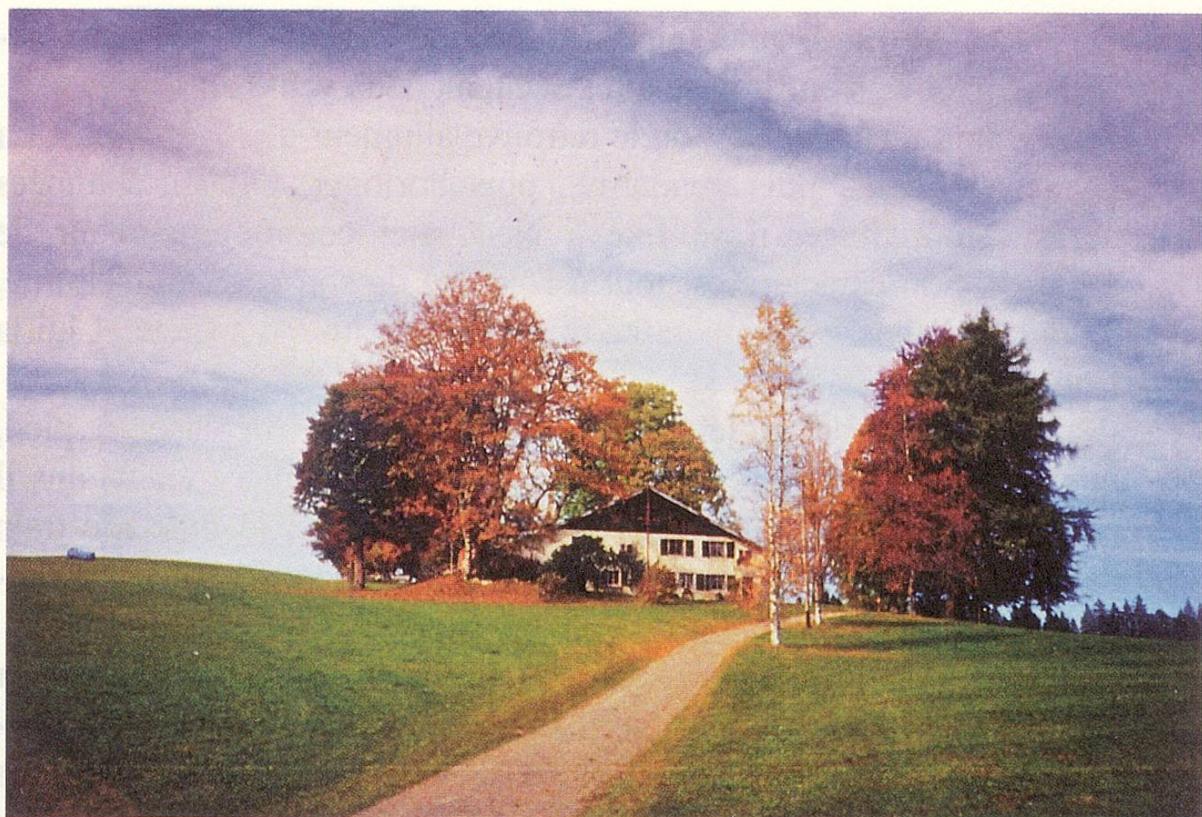


Fig. 1 Ferme Crozoz. Le domaine de la Cernaye au Crozot, ayant appartenu à la famille Jeanneret-Grosjean pendant 5 générations, de 1600 à 1772

De retour au pays, Jules reprend une boulangerie à La Chaux-de-Milieu, avec sa sœur Louise qui s'occupait de la vente du pain.

Mais c'était un "coudet"³; on le retrouve allumeur de réverbères à La Chaux-de-Fonds, puis gendarme, puis horloger. Quelques années après son mariage, il se fixe à Neuchâtel comme rhabilleur de montres. Son caractère est tout à l'opposé de son épouse, taciturne, alors que Fanny est exubérante et vive; elle aime la société et lui la fuit.

Il avait gardé, de sa jeunesse, l'habitude de se déplacer à pied, quelque soit la distance et la saison. A l'âge de quatre-vingts ans il rendait encore visite aux membres de sa famille, le billet de train dans sa poche, au cas où il sentirait ses jambes de vieillard trop fatiguées...

Après le décès de son épouse, il se retire à Pery, pour se rapprocher de Bienne où vit son cousin germain, Louis Vuilleumier, car ils peuvent parler patois ensemble. En effet, Jules Ami fut l'un des derniers patoisans neuchâtelois.

Combien de billets de train inutilisés a-t-il laissés dans ses poches?...

Lors du décès de sa soeur Marie Cécile Colomb, Jules Ami, fort âgé, se rendit à la Chaux-de-Fonds pour assister à l'enterrement, accompagné par son fils Samuel. Après les obsèques où seuls les messieurs assistaient, toute la famille se réunissait pour un repas. Sur le chemin du retour, Jules Ami dit à son fils: "*J'ai eu bien du plaisir à les revoir tous.*" Son fils lui rétorqua: "Mais papa, vous avez eu du plaisir à un enterrement?"

— *Mais oui, il y a des années que je n'avais pas revu mes frères et soeurs. Nous n'avons parlé que patois comme à la maison et même aussi chanté nos chants d'école en patois.*

Jean Samuel Jeanneret-Grosjean, fils de François Louis, originaire du Locle, mentionné au rôle des bourgeois de Valangin en 1836. Il est né le 24 juin 1810 à Jeanbrenin, sur la Montagne du Droit. Il a été enregistré et baptisé le 15 juillet 1810 au temple de Corgémont, val d'Erguel, canton de Berne.

³ Coudet: Homme qui entreprend toutes sortes de métiers et de travaux sans en continuer aucun (Dictionnaire du parler neuchâtelois)



Fig. 2 La famille Jeanneret-Gorgerat

Jeune homme, il retourne dans la Principauté de Neuchâtel, pays de ses ancêtres. Il réside aux Planchettes où il rencontre celle qui deviendra son épouse, Marie Philippine.

Ils ont habité la ferme du "Point du Jour à La Chaux-de-Fonds. Le 22 avril 1843, par devant notaire, il achète le domaine de Beauregard au Crêt-du-Locle, s'obligeant envers tiers pour vingt-cinq louis d'or. C'est plus tard que le couple aurait pris en métayage la ferme sis au sud de la route, près du Temple des Eplatures. Cette bâtie a un admirable plafond voûté et mouluré du XVII^{ème} siècle. Classée monument historique,

elle a été prise comme modèle pour dessiner les armoiries de la commune des Eplatures. Enfin la famille achètera la ferme voisine avec un grand domaine agricole sise plus à l'ouest, au Crêt-du-Locle.

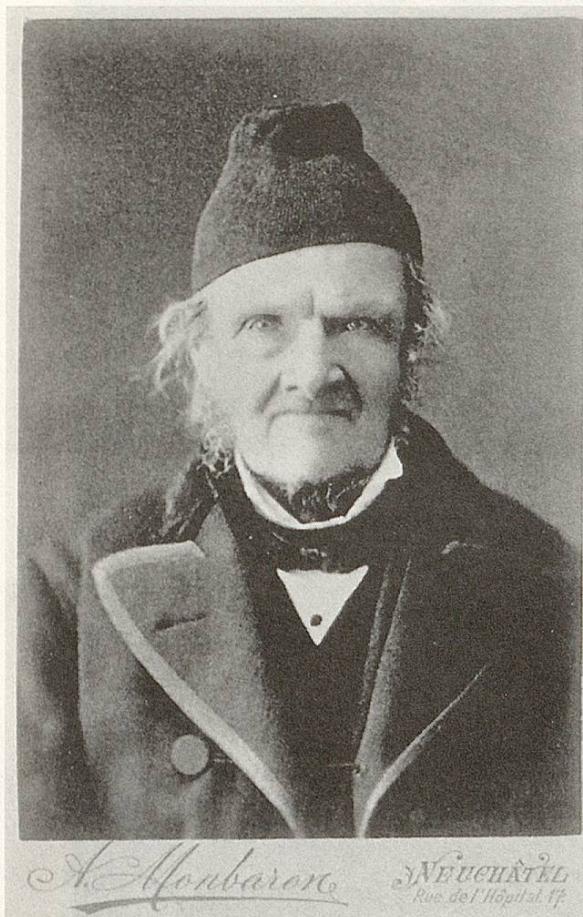


Fig. 3 Jean Samuel Jeanneret



Fig. 4 Marie Philippine Jeanneret

Royaliste, Jean Samuel aimait retrouver ses amis à l'estaminet pour y parler politique et boire du vin de Neuchâtel. Ils jouaient au "Seul" ou à la "Politaine"⁴. Il y fumait sa pipe d'écume à l'effigie de Frédéric le Grand, prince de Neuchâtel.

Sur la garde d'un livre qui lui appartenait il avait écrit:

Ce livre est à moi
Comme la Prusse au roi;
Si, tenté du démon,
Tu dérobes ce livre,
Sache que tout fripon
N'est pas digne de vivre.

⁴ Politaine ou poule: jeu de cartes dont le but est de faire le plus de levées possibles

Il conservait aussi précieusement les actes d'incorporation à la vénérable bourgeoisie de Valangin, écrits sur parchemin, avec sceau et ruban aux couleurs de Valangin.

En 1831, Jean Samuel eut l'honneur de recevoir, du gouverneur du roi de Prusse Frédéric Guillaume III, prince de Neuchâtel et Valangin, la médaille de fidélité au devoir et à la patrie.

Il meurt le 23 juin 1853 à 43 ans, laissant huit enfants en bas âge. Il est enseveli au cimetière des Eplatures.

Il a épousé, le 7 décembre 1833, Marie Philippine Vogt, de Messen, canton de Soleure, fille de Niklaus. Le mariage, bénit par le pasteur de Reynier, célébré avec l'autorisation du Conseil d'Etat de la principauté datée du 30 novembre 1833, lequel a dispensé la publication des bans à Messen.

Marie Philippine est née aux Planchettes le 28 octobre 1807 et baptisée le 8 novembre au temple dudit lieu. *"Le gazoton a joué du violon à la feste."* Le parrain est son oncle Daniel Sandoz de La Chaux-de-Fonds et sa marraine sa tante Marianne née Barfuss.

Denteuse, elle travaillait au fuseau, confectionnant des blondes⁵, notamment pour la cour de Prusse. On a retrouvé une petite note: "15 may 1835, livré 6 aulnes⁶ de blondes".

Le premier mars 1848, lorsque la colonne républicaine passait sur le chemin des Eplatures, Marie Philippine ouvrait la porte du devant-huis de sa ferme au Crêt et criait de toutes ses forces: "Vive le roi!"

S'exprimant avec les siens en patois neuchâtelois, elle avait pourtant gardé son "Solothurnerdütsch" et connaissait quelques mots de français. Elle disait: *"Tchi no, faut lâssi tschacon fare kma ça lui chaut!"*

Jeune veuve avec des enfants en bas âge, elle devait faire les lessives dans des familles du Locle, couler la buyée, pour quelques batz.

Fidèle à son roi, après 1848, elle avait coulissé au bas de ses longs pantalons blancs des rubans aux couleurs de la monarchie et, relevant ses jupes quand elle piquait une colère, s'écriait: "Voilà ce que je montre à la république!"

Elle est décédée le 30 décembre 1892, à 85 ans, à la pension pour dames âgées des demoiselles Reyot, Sombaille 22, quartier de Jérusalem, à La Chaux-de-Fonds.

⁵ Blondes: dentelles confectionnées en soie blanche (Encyclopédie méthodique, Roland de la Platière, 1785)

⁶ Aune ou aulne: Mesure de longueur réservée aux étoffes (entre 0,50 m et 2,4 m selon les régions. Fixée à 1,20 m sur tout le territoire français dès 1812)

Enfants de Jean Samuel et Marie Philippine:

Adèle, née le 2 décembre 1834 aux Planchettes. Epouse de Henri Célestin Vuillemier, de La Sagne et Tramelan, dont descendance aux USA.

Sophie Elise, née le 26 août 1836 aux Planchettes, décédée à La Chaux-de-Fonds le 22 juin 1879. Epouse, depuis 1863, d'Edouard Henri Colomb, instituteur, de Meudon Les Verrières.

Marie Cécile, née le 1^{er} avril 1838 aux Planchettes, décédée à La Chaux-de-Fonds. Epouse de Victor Emile Colomb, fils de Victor Louis. *Lors de son enterrement, ses frères et soeurs se sont spontanément remis à parler patois.*

Euphrase I, né le 26 septembre 1839 aux Planchettes, décédé le 16 février 1840 au Locle.

Euphrase II, né le 25 août 1840 à la Chaux-de-Fonds. Epouse, en 1863, Antoinette Quartier, fille d'Ulysse, des Brenets, fabricant de pendules "morbiers".

Jules Alcide, né le 14 juillet 1842, décédé à Bienné le 29 juin 1912. Fabricant d'horlogerie. Epouse Marie Isaline Jeanneret-Grosjean, fille de Julien et Philippine née Huguenin (7 juillet 1844-5 avril 1899). Dont descendance.

Jules Ami, né le 24 mai 1844 aux Eplatures, le Locle, décédé le 9 février 1927 à Bienné, ligne directe.

Louise Elvina, née le 5 avril 1846. Epouse Oscar Perret, de la Sagne, fils d'Ami et de Fanny Perret, horloger. Résidé à St-Imier. Dont descendance.

Louis Auguste, né le 14 avril 1848, décédé le 18 décembre 1916. Epouse, en 1871, Louise Fanny Roulet, fille de Frédéric, de La Sagne. Fabricant de cadrans à la Chaux-de-Fonds. Descendance.

François Louis Jeanneret-Grosjean, né le 8 août 1773 au maix de la Cernaye sis au Crozot dans la ferme familiale où son père, François Louis, était paysan-horloger, communier du Locle.

François Louis est incorporé bourgeois de Valangin selon acte daté de 1836. Il est hôtelier, de 1810 à 1812 à l'enseigne de la Couronne à Sombeval en Erguel, territoire de l'Evêché de Bâle. Cultivateur, il exploitait déjà depuis plusieurs années le domaine de montagne avec auberge de Jeanbrenin, commune de Corgémont. Son acte d'origine, établi par le canton principauté de Neuchâtel, est daté du 8 août 1825, de même que l'inventaire de ses biens mobiliers. Le 4 août 1825, François Louis obtient un passeport lui permettant de se rendre à Stuttgart pour affaires. Il

décède le 12 mai 1842, à 69 ans, à Jeanbrenin, rattaché alors au Jura bernois.

Son épouse, Catherine Saunier, fille de Jacob, de et née à Tavannes le 10 juillet 1773, baptisée protestante le 7 novembre suivant.

Pour fêter sa naissance, son grand-père, Jacob Saunier dit "ché David", de Tavannes, offrit un bosset⁷ de bon vin de Gléresse qu'il alla chercher avec le char à brecet⁸. Catherine décède en 1846. Les enfants du couple naissent à Jeanbrenin et sont baptisés à Corgémont.

Edouard, né le 11 juin 1799 (22 prérial de l'an 7).

Julie, épouse Alphonse Vuilleumier, pendulier. Le couple installe un comptoir d'horlogerie à Morat. Numa et Louis, leurs deux fils, en ouvrent aussi un à Matanzas, Cuba. Ils resteront célibataires et vivront plus tard dans une belle demeure de Bienne, au bord de la Suze, où ils accueilleront leur mère à son veuvage. A la mort de Louis, vers 1929, les héritiers Vuilleumier et Jeanneret vendent aux enchères les maisons de Bienne, le domaine de Montbrenin, les meubles antiques et les collections de pendules.

Ami Jean Baptiste, né le 11 mars 1807.

Jean Samuel, né le 24 juin 1810, ligne directe.

Ferdinand Henri, né le 13 mars 1814, épouse Rosalie Calame, du Locle.

En 1930, lors du partage des biens des Jeanneret-Saunier entre leurs nombreux descendants, Jules Samuel et sa soeur Mathilde, enfants de Jules Ami, reçurent de leurs bisaïeux chacun 25'000 francs.

Elisabeth Jeanneret-Grosjean, fille de Jules Alcide, écrivit ce qui suit:

"... nos aïeux tenaient un restaurant sur la montagne de Corgémont, à Jeanbrenin. Je me souviens que la vieille tante Vuilleumier était la soeur cadette de notre grand-père. A 82 ans elle a encore fait la grimpée depuis Corgémont. Nous avons cherché l'entrée de la charrière tant parcourue au beau temps de son enfance. Nous sommes arrivés à Jeanbrenin après deux à trois heures de marche. Le restaurant existait encore et la bonne tante a voulu revoir tous les lieux; naturellement tout était bien changé. Après la visite, nous sommes redescendues à Tramelan, où nous avons voulu dîner chez une de ses amies. Malheureusement c'était jour de jeûne et notre pauvre tante était si fatiguée..."

⁷ Bosset: tonneau de moyenne grandeur (Dictionnaire du parler neuchâtelois)

⁸ Brecet ou bressette: brancard de chariot bas ou de traîneau (id)

François Louis Jeanneret-Grosjean, fils de Jean Pierre, du Locle, bourgeois de Valangin. Il est baptisé au Locle le 22 décembre 1754. Son parrain est Abraham Jeanneret-Grosjean et sa marraine Françoise Marie Jacot, épouse du parrain. Le 11 novembre 1774, François Louis échange un bien au Crozot. Il se fixe à Renan en Erguel (18.06.1775) comme monteur de "boètes de montres". Le Locle lui accorde un certificat de bonnes vies et moeurs. Le 26 septembre 1772, il épouse, au Locle, Marie Esther Choupard, fille d'Abraham, originaire du Locle. Elle est baptisée le 28 mai 1755 à La Chaux-du-Milieu, présentée par Abel Jeanneret et Judith, sa grand-mère. "...dans le village, toutes les femmes font de la dentelle de soie au fuseau. On travaille aussi beaucoup en pendules et montres. ...deux frères fabriquent des hautbois, des flutes, des bassons et des cors de chasse. Un autre artiste fait des gaufriers renommés."⁹

Les enfants:

François Louis, né le 8 août 1773 au Locle., ligne directe.

Marie Louise, née le 19 décembre 1774 au Locle.

François Aymé, né le 3 janvier 1780 à Renan. Epouse, le 9 août 1781, Suzanne Amélie Perret-Gentil, fille de Daniel.

Augustine, née le 9 août 1781 à Renan.

Philippine, née le 14 janvier 1785 à Renan.

Justine, née le 14 janvier 1785 à Renan, jumelle.

Rose Marie, née le 19 décembre 1788 à Renan.

Marie Charlotte, née le 21 janvier 1794 à Renan.

Frédéric Guillaume Aymé, né le 17 février 1797 au Locle. Premières noces en 1819 au Locle avec Dorothée Matthey, fille d'Henri; secondes noces le 10 décembre 1836 avec Marie Cochand, fille de Pierre, de Romairon, Vaud. Ses deux premiers prénoms lui ont été donnés pour honorer le roi de Prusse.

Charles Auguste, né le 3 janvier 1799 (14 nivôse an 7) à Renan.

Jean Pierre Jeanneret-Grosjean, du Locle, bourgeois de Valangin, fils de Daniel.

En 1745 il réside à la Combe Jeanneret en sa maison au lieu-dit Combe du Bouclon. Le 1^{er} octobre de cette année, il est cité en justice, au Locle, pour avoir vendu une vache contagieuse. En 1751, il achète des terres aux Jean d'Hostaux. Le 12 juillet 1764, il passe un acte par devant notaire avec Daniel Huguenin pour lui acheter sa vendange de Boudry; il se réserve la future récolte sur pied. Un acte de 1766 nous apprend qu'il

⁹ Descriptions des montagnes et vallées du Pays de Neuchâtel, de Benoît Victor, 1861

a reçu une procuration de ses frères et soeurs pour aller passer transactions en Franche Comté au sujet d'un héritage à eux advenu. En 1769, il conserve ses biens qu'il amodie¹⁰, et va vivre en Erguel. Le 27 juin 1772, sa femme et lui décident le relâchement de leurs biens fonciers en faveur de leurs six fils, soit terres et maisons sises au Haut-de-la-Combe (dite Combe Jeanneret) et aux Jean-d'Hostaux (Dottaux, mairie de Rochefort), probablement avant leur départ pour Renan. Ne voulant pas perdre sa qualité de Loclois tout en habitant Renan, il vient, en 1777, au Locle prêter son serment de communier. Lors du partage de sa fortune, il est dit feu en 1787. Il épouse, au Locle le 11 août 1742, Jeanne Marie Huguenin-Virchaux, fille probable de Daniel, baptisée au Locle le 13 mars 1712, décédée le 1^{er} décembre 1783. Leurs enfants sont tous baptisés au Locle. Six sur les sept seront paysans-horlogers.

Pierre Frédéric, baptisé le 16 avril 1743. Epouse Suzanne Esther Calame, fille du conseiller de La Chaux-du-Milieu. Il reprend le bien paternel de la Combe Jeanneret le 14 décembre 1787. Il décède au Locle le 17 mars 1824.

Daniel, baptisé le jour de Noël 1745, monteur de "boètes". Il vit aux Gillotes. Epouse, en 1765, Marie Anne Calame, fille de Daniel, du Locle. Veuf, il se remarie en 1793 avec Marie Esther Pellaton.

David, baptisé le 9 juillet 1747. Sa lettre d'apprentissage est datée du 12 avril 1766: "...après le temps qu'il a travaillé chez d'autres maîtres pour parfaire ses connaissances..." Il voyage ensuite à l'étranger, puis, le 17 janvier 1776, il est dit monteur de "boètes" d'horlogerie et orfèvre. Il a épousé, en 1769, Marianne Pétermann, fille de David, du Locle. Le 14 février 1791 il vend sa part de maison aux Jean d'Hostaux pour 10'500 livres faibles. Il décède le 3 juin 1797.

Abraham Louis, baptisé le 26 janvier 1749. Sa lettre d'apprentissage date du 10 mai 1766. Il épouse Rose Charlotte Dumont, fille d'Adam, de la paroisse de St-Imier. Veuf, il se remarie en 1789 avec Lydie Donzel, fille d'Abraham, d'Orvin.

Jean Pierre, baptisé le 26 juin 1750, décédé le 5 décembre 1789. Il avait épousé, le 25 avril de la même année, Renée Emilie Drozdit-Busset qui s'est remariée avec David Louis Matthey Pierret, fils de Josué.

¹⁰ Amoder ou Emoder: Mettre en train, donner de l'élan, commencer (Dict. du parler neuchâtelois)

Jean Jaques, baptisé le 27 février 1752. Il épouse, en 1772, Marie Marguerite Perret, fille d'Isaac, de Renan. Veuf, il se remarie en 1777 avec Marianne Calame, fille d'Alexandre fils de David. Négociant, il paie de 1808 à 1826 le cens¹¹ pour sa maison et terres à la Rocheta.

François Louis, baptisé le 22 décembre 1754, ligne directe.

Une grande partie de la population de ce pays de montagne cultivait sa terre et fabriquait des montres et des pendules. Les fils de Jean Pierre étaient ainsi presque tous paysans-horlogers, comme l'aîné, Pierre Frédéric, qui est déjà "maistre monteur de boètes" en 1766, de même que David 10 ans après, puis Abraham Louis et François Louis le seront également. – Les dames étaient dentellières, car la dentelle neuchâteloise était appréciée dans les cours d'Europe.

Daniel Jeanneret-Grosjean, du Locle, fils d'Abraham, bourgeois de Valangin. Il passe un accord avec sa mère le 22 avril 1699. Le 8 juillet 1681 "...*Abraham Robert fils Josué et Daniel Jeanneret-Grosjean ont mercié¹² un bon de 10 livres chacun pour s'être battus dimanche passé...*" En 1726 on le voit, lui et sa femme, obtenir par échange un bien important au Crozot, évalué à 4'417 livres. Il est inscrit paroissien de La Chaux-du-Milieu où il fréquente les cultes protestants. Il épouse, en 1697, Marie Jeanneret-Gris, du Locle, fille d'Abraham. Son mari Daniel est dit "...*de la paroisse de La Chaux-du-Moitain*". Au cours des années suivantes Daniel amodie son bien au Crozot. Il décède vers 1751. Marie passe, le 8 février 1724, un partage avec ses frères pour leurs biens au Quartier. Leur réseau de parenté et de fortune est dense. Leurs enfants:

Daniel, épouse, en 1728, Madeleine Convert, fille de Ludovic, dont descendance.

Hugues Frédéric, propriétaire d'une maison et de terres au Crozot. Décédé octogénaire le 2 août 1798. Son épouse était née Marie Madeleine Sandoz, fille de David, communier du Locle.

Jean Pierre, ligne directe.

Joseph, décède, le 26 décembre 1791, dans la maison familiale au Crozot. Veuf de Suzanne Marguerite Pétremand du Locle, il se remariera avec Jeanne Marie Matthey, aussi du Locle.

¹¹ Cens ou cense: Redevance payée pour des terres, moulins, fours, etc ou intérêt, rente (Dict. du parler neuchâtelois)

¹² Mercier une amende: Réduire l'amende dans une certaine proportion quand le coupable se présente en justice pour reconnaître qu'il la doit et garantir son paiement (Dict. du parler neuchâtelois)

Elisabeth, épouse de Jean Jacques Robert, fils de Daniel, du Locle.

Elle fit une donation de ses biens propres en date du 18 mars 1779 car elle n'avait pas d'enfants.

Anne Marie, baptisée au "moutier" du Locle le 26 mai 1705.

Marie, baptisée le 22 août 1706, meurt vraisemblablement jeune, car elle n'est pas citée dans la succession de ses parents.

Jacques, baptisé le 22 avril 1708 au Locle. Son apprentissage de charpentier terminé le 28 mars 1733, son père lui remet ses outils avec lesquels il exercera sa profession sans que cela puisse lui estre mis en déduction sur la succession. Il s'installe alors maître charpentier à La Sagne le 21 juin 1756. Il épouse, en 1755, Suzanne Marie Jeanneret-Gris, fille de Jacques, dont descendance.

Abraham Louis, baptisé le 1^{er} novembre 1711. Epouse, en 1739, Marie Françoise Jacot. Veuf, il se remarie en 1763 avec Marie Marguerite Droz, fille de Guillaume.

Les enfants de Daniel Jeanneret-Grosjean ont hérité des biens de feu Jeanne Marie, épouse de Jean Jacques Perret-Gentil, acte notarié du 11 mars 1764.

Abraham Jeanneret-Grosjean, fils de Daniel, franc-habergeant en la seigneurie de Valangin. Il vit au Crozot en sa maison de La Cernaye.

Abraham se présente chez le notaire le 26 juin 1685 pour donner son accord pour la vente d'un cernil¹³ situé au Crozot, dont il possède la quart en indivis.

Le 2 avril 1688, il achète aux montes¹⁴ un bureau et divers meubles en bois et, le 8 novembre 1690, il s'obligea pour acheter un cheval. Son épouse est Marie Huguenin-Dumittan, fille d'Abraham, communier du Locle. Veuve et âgée de 44 ans elle donne, le 18 janvier 1693, une attestation de guérison à Ziegerli, opérateur chirurgien à Gléresse, et s'oblige pour 18 écus petits. Le 11 septembre 1694, elle fait établir un acte notarié stipulant qu'elle possède des maisons au Crozot et à la Cernaye. Le 7 janvier 1697, sa reconnaissance de biens établie pour payer le cens au seigneur, stipule aussi 26 faulx de terre au Grand Cernil ainsi qu'un droit de four. Ils sont parents de 7 enfants:

Susanne, épouse, avant 1696, Pierre Matthey, fils d'Abraham, du Locle.

¹³ Cernil: sorte de pâturage entouré de clôtures

¹⁴ Montes: enchères

Marie, épouse Abraham Calame, fils de Josué, du Locle. Elle est citée veuve en 1722.

Abraham, baptisé au Locle le 5 octobre 1679, décède vers le 14 octobre 1701.

Daniel, ligne directe.

Anne Marie, baptisée le 19 août 1682 au Locle. Son mari Abraham Pétremand, fils de Jacques, est communier du Locle.

Madelaine épouse David Jacot-Descombes, fils de Guillaume, du Locle.

Jeanne Marie épouse, le 21 septembre 1715, Jean Jacques Perret-Gentil, fils de Daniel, justicier et ancien d'église à Rochefort.

Daniel Jeanneret-Grosjean le Jeune, fils de Daniel le Vieux, communier du Locle et bourgeois de Valangin. Après son mariage il continue de vivre en communauté de ménage avec ses parents. Le 26 mai 1670, son beau-père Abraham Matthey-de-l'Endroit, homme aisé, fait résignation au jeune couple de son domaine sis au Crozot et à la Cernaye. L'acte notarié en question est passé en la maison Jeanneret. Daniel le Jeune meurt prématurément vers 1671. Sa veuve et son fils retournent alors vivre chez le grand-père Jeanneret qui devient leur tuteur. Le 4 mars 1671 ils passeront un acte devant notaire les droits des uns et des autres. Eve Matthey-de-l'Endroit, fille d'Abraham, communier du Locle, l'épouse de Daniel le Jeune, lui donna un seul enfant prénommé **Abraham**.

Daniel Jeanneret-Grosjean dit le Vieux, fils d'Abraham, communier du Locle et bourgeois de Valangin. Il est appelé par ce double nom de famille en 1649 pour la première fois. Paysan sur sa ferme de la Cernaye au Crozot, il passe, le 26 juin 1669, en justice avec Daniel le Jeune son fils pour avoir coupé du bois en la forêt... Le 11 juillet 1671 il est asservi comme tuteur de l'hoirie de feu Daniel le Jeune mort prématurément. Avant 1629, son épouse est Sarah Huguenin d'Hostaux, communière de Locle, mère de Daniel le Jeune et d'Abraham. Veuf avant 1648, Daniel le Vieux se remarie avec Madelaine Jacot-Descombes, fille de Guillaume.

Abraham Jeanneret, fils d'Henry, communier du Locle, franc habergeant et bourgeois de la seigneurie de Valangin. Seul héritier de son père et encore mineur, il passe, le 20 mai 1602, la reconnaissance de ses biens, accompagné de Guillaume Gevril, son avoyer. Il est aussi l'héritier

d'une part des biens d'Abraham Jeanneret-Gris qu'il recevra le 14 juin 1608. Propriétaire aisé, sa vie de paysan se passe au Crozet à la ferme de La Cernaye, ayant aussi des terres à Martel. La région fut perturbée par la guerre de Trente ans. Pillards et réfugiés passèrent la frontière qui se trouvait à quelques lieues de chez lui. Les Neuchâtelois ont aussi profité de quelques aubaines telles qu'objets volés par les Suédois et revendus. L'écrivain neuchâtelois Oscar Huguenin a fait revivre cette époque troublée dans son roman "La Bourguignotte". L'épouse d'Abraham n'est pas connue, mais ils sont parents de deux fils, **Daniel le Vieux, ligne directe**, et David, décédé avant 1672.

Henry Jeanneret, fils de Jehan, franc habergeant de Valangin, communier du Locle. Dans un acte il est dit "*Gens de qualité*". Il meurt encore jeune, avant 1602. Il donne, le 19 mars 1582, une quittance de dot à Humbert Brenet, communier du Locle, père de Suzanne Brenet, une épouse fortunée qui apporte une grosse dot soit: "*45 bestes, trossel, lict et vestures*". Il ont un fils unique, **Abraham**, ligne directe.

Jehan dit Grosjehan Jeanneret, communier du Locle. Son surnom de Gros Jehan sera légué aux descendants de sa branche. Tout comme Petit Jehan, Gros Jehan est un de ces nombreux sobriquets basés sur une particularité physique. On doit admettre qu'à cette époque "gros" indique plus la force musculaire que la corpulence. Franc habergeant du Locle, il est témoin de la construction de la majestueuse tour du moutier, travail qui dura cinq ans. Dès 1530, c'est la Réforme. Les uns sont pour les anciennes formes du culte, tandis que d'autres désirent innover, et cela bouleverse la vie communautaire. Grosjehan était-il parmi ceux "*qui vouloient ouïr et prescher la parole de Dieu*" ou de ceux "*qui vouloient conserver la messe en latin*" de leur populaire curé, Messire Besancenet, chevalier du Saint-Sépulcre?

Grosjehan reconnaît, le 30 septembre 1552, des possessions dans les parages du Locle, au lieu-dit "La Deucqua" et Ronde Fontaine, terres consistant en sa part d'héritage familial. Le 5 décembre 1559 il obtient un droit de four en sa maison, accordé par le gouverneur Jean Jacques von Bonstetten, lieutenant général du comté de Neuchâtel. Grosjehan décède vers 1573.

Le nom de l'épouse de Jehan n'est cité dans aucun acte. Ils sont parents de huit enfants:

Jeanna, citée en 1572.

Blaisa, épouse Henry Vuagneux.

Othenin, fait souche de plusieurs fils. Il reconnaît ses biens fonciers pour payer le sens le 20 may 1602. Décède vers 1617.

Henry, ligne directe.

David.

Louyse.

Hugoniote, épouse, avant 1576, Bastian Du Boz, fils de Blaiset, du Locle.

Abraham.

Jehan dit Petitjehan Jeanneret, communier du Locle, fils de Jehan, a son maix à la Ronde Fontaine, actuellement "Les Jeannerets" au Locle.

Le 28 juin 1508, Jehan fait établir sa reconnaissance de biens afin de pouvoir payer le sens au seigneur.

A cette époque, le nom d'époux des filles n'est pas indiqué dans les documents, car elles ne transmettent pas le patrimoine.

Enfants:

Pierre le Vieux.

Jehan dit Grosjehan, ligne directe.

Yermin alias Jehanneret Jehan, du Locle, fils d'Estévenin.

En 1508, dans la première reconnaissance de biens à Rochefort, il reconnaît les biens accensés¹⁵ à feu son grand-père, par le comte Jehan de Fribourg et de Neuchâtel. A cette occasion, il fait aussi état des lettres "...scellées du propre scel de feu Messire Jehan comte de Fribourg." Il les présente aux commissaires chargés de l'enregistrement des reconnaissances. Ces lettres, datées de 1444, 1447, 1463 et 1473, concernent une part de biens de l'intéressé, mais pour d'autres possessions pour lesquelles il paie les cens. "...ilz afferme avoir perdu ces lettres au feuz, par fortune de guerre, alors que les Borgoignons bruslarent sa maison..." Cependant, "...il appert, par les rentiers vielz et nouveaulx, que tant ses prédecesseurs que lui, en ont toujours payé la cense..." Les dernières lettres scellées dont Jehan fait état sont datées de 1486 et 1498. "Elles demeurent par devers lui pour sa suretez." A l'époque de cette reconnaissance, Jehan est un homme assez âgé, classé parmi les laboureurs opulents et que "...luy, est fidelle serviteur de son seigneur..." Le nom de son épouse est inconnu.

¹⁵ Accenser: Donner à cens un fond de terre, une maison, c'est à dire sous la redevance d'une rente. (Dictionnaire de l'Académie française 1877)

Enfant:

Petitjehan, ligne directe.

Il y a probablement des frères et soeurs, mais ils n'ont pas été découverts dans les vieux actes.

Estévenin Yermin alias Jehanneret, du Locle, bourgeois de Valangin, fils de Jehanneret Yermin. Paysan, il paie, en 1488, le cens de 15 faulx de prés au fenage de Travers qu'il avait acquis pour le prix de 24 florins d'or. Cette mention figure dans la plus ancienne reconnaissance de biens de Travers. Il fait partie des 35 premiers bourgeois externes de Valangin. Son épouse est inconnue.

Enfants:

Estévenin, meurt avant 1507.

Jehan Yermin, ligne directe.

"...en l'an de grasse 1502, le 26 octobre, en présence de Blaise Hory et de Louis Bouhélier témoins, nous Claude d'Arberg seigneur de Vallen-gin et Boffremont, scavoir faisons à tous ceulx qui ces présentes lettres verront et orront... confessons ensemble avec nos bourgeois, leurs biens et héritages quelconques" (39 noms de bourgeois suivent, entre autres Courvoisier et Huguenin son frère, habitant sur les Sentiers, la ferme qui, dès les années 1970, sera Musée paysan et artisanal des Eplatures).

"...Estevenin Yermin Jeanneret... Humbert Brenet tous du Locle et de La Sagne présents. Par ces présentes lettres, que chacun d'eux et leurs dits hoirs puissent et doivent jouir, user et gaudir¹⁶ de toutes les franchises et libertés que de présent jouissent déjà les bourgeois dudit bourg de Valangin sans autre charge en les déchargeant du rude baston, de l'agnel et de la poulaille, ainsi que de ramener la dixme. Les dits bourgeois nommés dans ces lettres seront affranchis de ces corvées, eux et leur postérité née et à naistre..."

Voir autres détails dans le recueil des droit, franchises, immunités et priviléges accordés aux bourgeois de Valangin, de l'Imprimerie de Jérémie Vuitel, aux Verrières suisses, de 1790.

Yermin Estévenin, de la Chaulx, a comparu et pris nouvellement la tierce partie du maix que Jehan Jacon tenoit en la dite Chaulx de Coublon, touchant devers vent et bise le prelz du dit Yermin, devers joran les rayes de Morteau et devers uberre la joulx de Martel, pour la cense annuelle et perpetuelle de 3 quartiers et 6 libvres de fromaiges, une livre

¹⁶ Gaudir: Se réjouir (Ancien terme familier)

et demy de cire, lequel meix, ycelluy Jehan Jacon a quitté... le 16 décembre 1467. (Dans le même acte il est aussi écrit "le fourmage".)

Jehanneret Yermin, fils très probable de Jenenet, communier du Locle, bourgeois de Valangin. Il possède des biens dans la vallée des Ponts et au sud du Locle, terres relevant alors de la juridiction de Rochefort au comté de Neuchâtel. Il y a alors des événements comme la visite de l'évêque de Lausanne en 1453 et les répercussions des guerres de Bourgogne dans la région. La vie des paysans-bûcherons était pénible, travaillant des matines à la vesprée. Seul l'âtre éclairait et chauffait la maison. Peu de distractions, la messe et le plaid local réunissaient la population. Les repas de mariage et d'enterrement (le ressat) qui étaient très copieux coupaient la monotonie de la vie quotidienne. Un messager allait de maison en maison inviter les voisins à ces cérémonies. Jehanneret a eu plusieurs enfants, mais on n'en connaît qu'un: **Estévenin**.

Accensement: ...luy (Jehanneret Yermin) et Estévenin Yermin, son filz, ont reprint novellement, de Monseigneur le comte, près de sa prise de 15 faulx, soit 8 faulx de joulx, touchant devers bise et jorain les dict msme, devers vent et uberre la joux de Monseigneur, pour 4 ½ florins de cens et 4 d'or dentraige, etc... à payer à la Saint-Martin 1474. Faict à Neufchastel et pour bailler le 10^{ème} jour de juin 1474 (Actes de chancellerie, archives de l'Etat).

Jenenet ou Janenet, fils de Hiermyn, du Locle, laboureur. Son nom apparaît dans les rentiers, rôles de cens, parmi ceux du Locle ayant acquitté leurs redevances au seigneur en avoine, orge, chanvre, fromage et poulailles, produits de leurs cultures et élevage. Le 12 mai 1372, le comte de "Vallengin", Jehan d'Aarberg accorde un nouveau privilège à ceux du Locle: il leur permet de chasser le cerf et la biche, excepté la "*beste rousse au mois d'aoust*", ceci en payant les droits habituels... ils pourront se marier où bon leur semblera et faire seigneur de qui leur semblera, mais en laissant en leur hostel un bart, en leur ferme un membre de la famille, sinon leur bien sera confisqué au profit du seigneur. Ils pourront également s'hériter jusqu'à la sixième jointe... Les bénéficiaires de cette charte sont appelés francs habergeants.

Enfant: **Jehanneret Yermin**.

Yermin, fils de NN, premier cité au Locle. Il n'est pas dit feu en 1421, donc on peut supposer qu'il vit encore à cette date et son fils est déjà adulte en 1421. Le père de Yermin, dont le nom ne nous est pas connu,

était parmi ceux du Locle en 1308. "Ceux du Locle" étaient les premiers défricheurs et colons des montagnes de Valangin qui ont créé la communauté du Locle. Le 3 mai 1308, Guillaume d'Arberg, seigneur de Vallengin et son épouse Mahaut de Neufchastel en Bourgogne, accordent de nouvelles franchises aux gens du Locle. Ils peuvent vendre leurs terres et bâtir leur maison où ils le désirent.

Enfant: **Jenenet**.

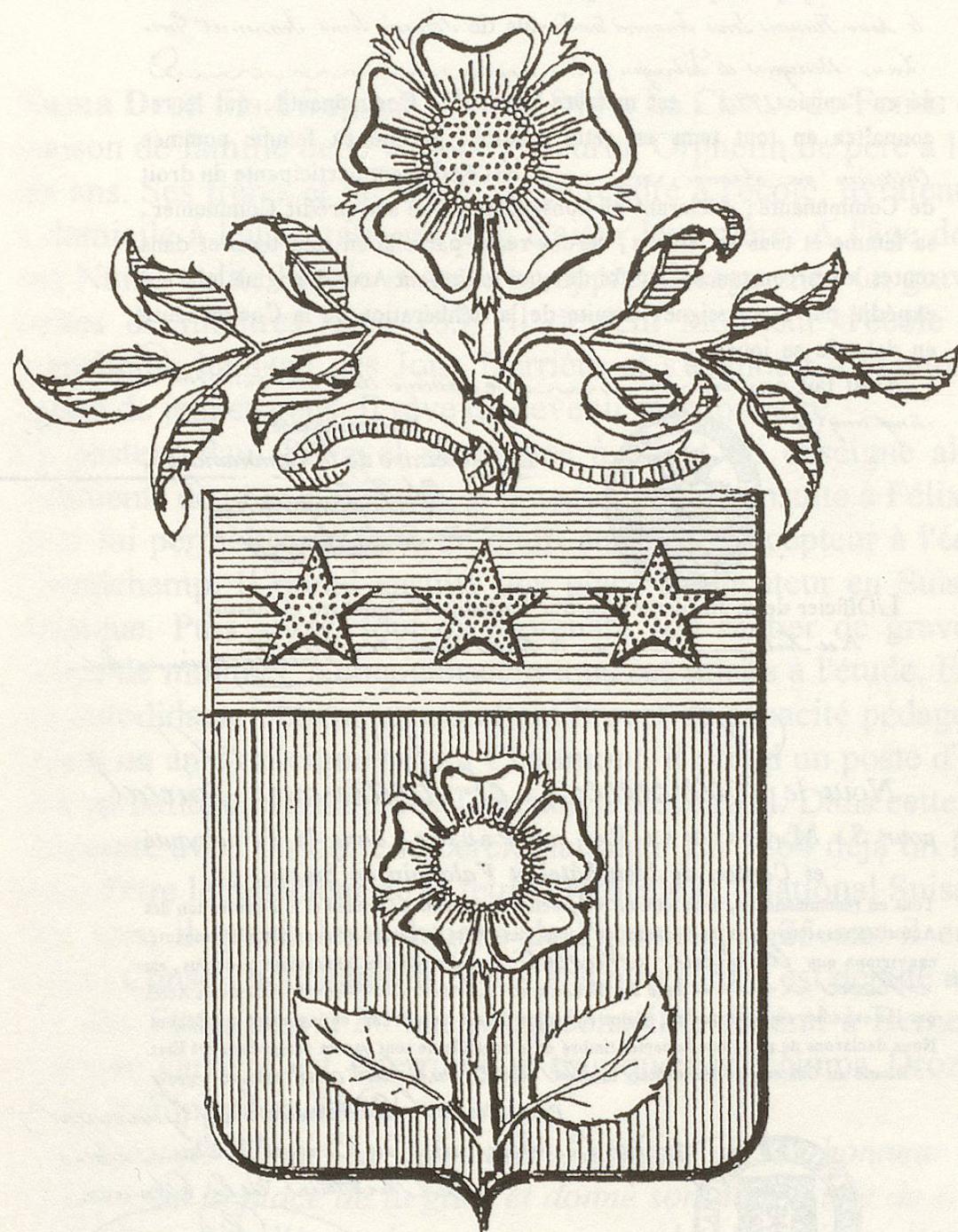


Fig. 5 Famille Jeanneret-Grosjean



N° 547.

**LA COMMUNAUTÉ du Locle Juridiction
du Locle Principauté et Canton de Neuchâtel,
Certifie, que le porteur du présent**

le Sieur François Louis Jeanneret Huguenin fils de François Louis Jeanneret Gros
Jean, Bourgeois de Valangin, né en l'année 1773, est membre de la dite Communauté, qui le reconnaîtra en tout tems en cette qualité, et que sa femme nommée Catherine m^e Otterie est également participante du droit de Communauté; déclarant en conséquence que son prédit Communier, sa femme et tous ses enfans, seront reçus par elle en tout tems et dans toutes les circonstances. En foi de quoi le présent Acte d'origine lui a été expédié par le soussigné, ensuite de la délibération de la Communauté en date de ce jour.

Ainsi fait au Locle le Septième Août mil huit cent cinquante cinq

Par ordonnance,

Le Secrétaire de la Communauté,

J. F. Huguenin

L'Officier de la Juridiction certifie véritable la signature ci-dessus.

Au Locle le huit avr 1825 *Nicolet maire du Locle*

*Nous le Gouverneur et Lieutenant Général,
pour Sa Majesté le Roi de Prusse, dans la Principauté
et Canton de Neuchâtel et Valangin en Suisse,*

Tout en recommandant, sous offre de réciprocité, le porteur à l'accueil et à la protection des Autorités respectives, et en déclarant qu'il jouit des droits de naturalité dans cette Principauté, CERTIFIONS que le Sieur Nicolet, qui a signé la Déclaration ci-dessus, est Maire de la Juridiction du Locle et qu'aux Actes par lui expédiés en cette qualité, pleine et entière foi est ajoutée tant en jugement que dehors. Nous déclarons de plus, que le papier timbré et le contrôle ne sont pas en usage dans cet Etat.

Donné au Château de Neuchâtel, le deux Avril mil huit cent vingt cinq.

Par ordre de S. Ex. Monsieur le Gouverneur

M. Le Secrétaire du Conseil d'Etat, absent,

Le Secrétaire de la Chancellerie

P. Dufour



Fig. 6 AO Jeanneret